

# AT

# Rapport annuel 2014

# Perspectives 2015

## Table des matières

Préface du président

Gestion des connaissances et des informations

Réseaux et collaboration

Réglementation du commerce, du marché et de la consommation

Gestion de projet

Programme national d'arrêt du tabagisme

Ligne stop-tabac

Expérience non-fumeur

Autres projets

Office central

Comptes annuels

Bilan





## Chers lecteurs, chères lectrices,

Le débat autour de la nouvelle loi sur les produits du tabac nous occupe depuis mai 2014. L'avant-projet du Conseil fédéral contient des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne la commercialisation des produits du tabac. Le Conseil fédéral se montre encore et toujours frileux face aux restrictions à imposer à la publicité, à la promotion et au parrainage en faveur des produits du tabac. Pourtant, si les consommatrices et les consommateurs de cigarettes fument selon l'usage vanté par la publicité, la moitié d'entre eux décèdent des suites de maladies liées au tabac. Il est donc indispensable de soumettre les produits du tabac à des règles plus strictes que les autres produits d'agrément.

La procédure de consultation de l'avant-projet du Conseil fédéral a pris fin en septembre 2014. De nombreuses organisations des domaines de la santé, de la jeunesse et du sport se sont prononcées en faveur d'une prévention efficace du tabagisme, en se fondant sur la prise de position rédigée par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme.

Elles demandent une interdiction complète de la publicité, de la promotion et du parrainage en faveur des produits du tabac, ainsi que l'introduction du conditionnement neutre. Elles recommandent aussi que les cigarettes électroniques, avec ou sans nicotine, soient intégrées à la loi et soumises

aux mêmes règles que les autres produits du tabac. Enfin, elles revendiquent un système efficace de lutte contre le commerce illicite.

Le Conseil fédéral rédigera le message d'ici la moitié de l'année et soumettra le projet au Parlement au cours du deuxième semestre. Il faut maintenant que la prévention du tabagisme s'engage sans compter pour obtenir une loi permettant de réduire drastiquement le nombre de personnes consommant du tabac et de la nicotine. Nous devons convaincre une majorité politique de soutenir une nouvelle loi qui limitera fortement la marge de manœuvre des multinationales du tabac dans notre pays. Outre la pression exercée sur les autorités et les parlementaires, chacun d'entre nous doit s'engager personnellement dans le but d'obtenir au sein de la population un large appui en faveur d'une prévention du tabagisme efficace.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui soutiennent activement l'AT dans ce combat. Nous aspirons à une réduction durable des répercussions de la consommation de tabac, qu'il s'agisse des dommages sur la santé et l'économie, de la baisse de la qualité de vie ou des autres souffrances qu'elle provoque. C'est pourquoi nous nous engageons en faveur d'une loi sur les produits du tabac imposant des limites strictes à l'industrie du tabac.

Bruno Meili

# Gestion des connaissances et des informations

3

L'une des activités principales de l'AT consiste à acquérir des informations, à les traiter et à les transmettre. Sa page Internet joue un rôle essentiel pour ce faire: en 2014, l'AT a publié des communiqués pour les médias, des nouvelles concernant le concours Expérience non-fumeur organisé pour les classes et le concours pour arrêter de fumer, ainsi que des articles abordant des thèmes d'actualité comme la loi sur les produits du tabac. A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai, l'AT a de plus mis en ligne un dossier destiné aux médias à propos des impôts sur le tabac, thème retenu par l'OMS pour la manifestation. Les informations figurant sur le site de l'AT sont mises à jour régulièrement. En 2014, les principales modifications sont intervenues dans les rubriques Politique, Publicité, Economie et Arrêt du tabagisme.

## Pour les acteurs de la prévention du tabagisme

A la demande de l'Office fédéral de la santé publique, l'AT a fourni des revues de presse et des articles spécialisés à une centaine d'acteurs de la prévention du tabagisme, par le biais de l'intranet. Lors de l'évaluation de ce mandat au deuxième semestre, la majorité des spécialistes ont confirmé l'utilité de ce service. Pour 2015, l'AT a proposé diverses modifications sur la base des résultats de l'évaluation.

Quatre fois par an, l'Information de l'AT et le Bulletin du programme national d'arrêt du tabagisme rapportent les développements politiques dans le domaine du tabac en Suisse et à l'étranger et présentent les divers projets, campagnes et résultats de recherche. En 2014, la loi sur les produits du tabac occupait le devant de la scène. En automne 2014, une édition spéciale du bulletin résumait les exposés du 8<sup>e</sup> atelier d'Hospital Quit Support et du 14<sup>e</sup> Clinical Update de Vivre sans tabac; en janvier 2015, une édition spéciale de l'Information

### Site Internet: nouvelle rubrique

En automne 2014, l'AT a ajouté sur son site une nouvelle rubrique consacrée à la loi sur les produits du tabac. En plus des informations relatives à la loi et à la prise de position commune de la Ligue suisse contre le cancer, de la Ligue pulmonaire suisse, de la Fondation Suisse de Cardiologie, d'Addiction Suisse et de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, des feuilles d'information présentant les principales dispositions de la loi sur les produits du tabac peuvent également y être téléchargées.

de l'AT revenait quant à elle sur les conférences du séminaire de l'AT de novembre 2014. Ces deux documents peuvent être téléchargés sur le site de l'AT, [www.at-suisse.ch](http://www.at-suisse.ch), respectivement sous l'onglet Programme d'arrêt du tabagisme, rubrique Rapports/Bulletin et sous l'onglet Divers, rubrique Conférences.



de l'AT revenait quant à elle sur les conférences du séminaire de l'AT de novembre 2014. Ces deux documents peuvent être téléchargés sur le site de l'AT, [www.at-suisse.ch](http://www.at-suisse.ch), respectivement sous l'onglet Programme d'arrêt du tabagisme, rubrique Rapports/Bulletin et sous l'onglet Divers, rubrique Conférences.

## Pour les médias et le grand public

Selon l'observateur des médias ARGUS, plus de 5500 articles concernant le tabac et le tabagisme ont été publiés en Suisse en 2014 dans les médias imprimés (éditions imprimées et en ligne confondues) et électroniques. La diffusion de comptes rendus par les médias a tendance à diminuer depuis quelques années, en raison notamment de la concentration progressive qui s'opère dans le paysage médiatique. Les médias ont ainsi soumis 21 demandes à l'AT et nos collaborateurs et collaboratrices ont répondu à 16 interviews.

L'association a en outre reçu 78 requêtes émanant de la population et 182 du corps enseignant. Plus de 100 000 feuilles d'information et brochures ont été vendues par

la boutique en ligne. Sur 1833 commandes, 26 pour cent concernaient le sevrage tabagique. 44 pour cent des commandes provenaient des centres de prévention, 34 pour cent de services de la santé publique, 9 pour cent de la population, 8 pour cent d'entreprises et 6 pour cent d'écoles

### Gestion des connaissances

Thomas Beutler (collaborateur scientifique) représente l'AT au sein du groupe de travail «Connaissances et recherche» de la plateforme des partenaires du Programme national tabac. En 2014, la Direction stratégique du Programme national tabac a chargé ce groupe de travail d'établir quelles étaient les possibilités de mettre en place un système de gestion des connaissances dans le domaine de la prévention du tabagisme et de définir la notion de «pratique exemplaire». Le groupe de travail a élaboré des propositions en se fondant sur la définition de la pratique exemplaire de Promotion Santé Suisse et sur le cycle de connaissance dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Ce travail a permis de fixer des lignes directrices pour la pratique exemplaire en matière de prévention du tabagisme. Un groupe d'experts doit maintenant recueillir les informations pertinentes concernant les groupes de la population les plus vulnérables.

### Séminaire de l'AT 2014

Le 26 novembre, quelque 140 personnes ont assisté au séminaire de l'AT à Berne. Trois thèmes ont été abordés le matin: les activités de l'industrie du tabac en lien avec la responsabilité sociale, une vue d'ensemble des résultats de l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac et le problème du tabagisme dans les films. L'après-midi, des événements parallèles étaient proposés sur différentes thématiques, notamment le tabac en tant obstacle au développement durable, les expériences des campagnes impliquant des médias de masse en Suisse ou encore les mythes et la réalité d'un sevrage entrepris par ses propres moyens.

130 personnes ont été invitées à prendre part à l'évaluation et 82 ont répondu, ce qui correspond à un taux de réponse de 63 pour cent. 78 pour cent des sondés ont indiqué que le séminaire avait répondu à leurs attentes, totalement pour 13 pour cent d'entre eux, en grande partie pour 65 pour cent. 76 pour cent d'entre eux ont jugé le séminaire intéressant et motivant. 63 pour cent ont affirmé y avoir appris quelque chose; seuls 5 pour cent estimaient n'avoir rien appris.

## Séminaire 2014 de l'AT

### Séminaire de l'AT 2015 – Réservez la date

L'AT vous invite d'ores et déjà à son séminaire annuel qui aura lieu le mercredi **25 novembre 2015** (lieu: Sorell Hotel Ador, Berne). Vous trouverez les dernières nouvelles à ce sujet sur le site [www.at-suisse.ch](http://www.at-suisse.ch), onglet Divers, rubrique Conférences.

**L'échange d'informations et d'expériences constitue une autre activité phare de l'AT. Il est essentiellement garanti par le séminaire spécialisé que l'AT organise chaque année. A l'échelle nationale, l'AT s'efforce de renforcer le rôle des organisations non gouvernementales dans la prévention du tabagisme.**

## Plateforme des partenaires pour la prévention du tabagisme

La plateforme des partenaires pour la prévention du tabagisme du Programme national tabac est une rencontre annuelle de la Direction stratégique et de ses partenaires, dont le but est l'échange d'informations. En 2014, l'AT a une nouvelle fois participé activement à cette plateforme. Verena El Fehri (directrice) a présenté à l'assemblée les exigences des ONG vis-à-vis de la loi sur les produits du tabac, ainsi que le travail politique qui en résulte, dont la coordination est assurée par l'AT. Verena El Fehri et Thomas Beutler ont par ailleurs animé un atelier chacun.

## Campagne «SmokeFree»

On doit la nouvelle campagne de prévention du tabagisme «Je suis plus fort. SmokeFree» à une alliance de partenaires regroupant des ONG, les cantons et l'Office fédéral de la santé publique. Au sein de cette alliance, l'AT œuvre activement à la préparation et à la réalisation des opérations. «SmokeFree» est une campagne du Programme national tabac.

## Groupe de travail Programmes cantonaux

Depuis l'automne 2013, le fonds de prévention du tabagisme dirige un groupe de travail ad hoc composé de représentants d'ONG, des cantons, de l'Office fédéral de la santé publique et du fonds de prévention du tabagisme lui-même. Ce groupe a été mandaté par la Direction stratégique du Programme national tabac

pour élaborer des propositions et des mesures afin d'organiser et de simplifier la mise en œuvre des projets des ONG au sein des programmes cantonaux. Margrit Heintz de la Ligue pulmonaire des deux cantons bâlois et la directrice de l'AT y assurent la représentation des ONG. Plusieurs réunions de ce groupe organisées au cours de l'année lui ont permis d'élaborer des propositions à l'intention de son mandataire. Elles ont été acceptées et doivent encore être mises en œuvre.

## Forums de l'AT

L'an dernier, l'AT a organisé pour ses membres deux forums régionaux par région linguistique. Ces réunions étaient axées sur les thèmes suivants: loi sur l'imposition du tabac, accords commerciaux internationaux, divers projets de l'AT et des organisations membres.

## Stratégie nationale pour les maladies non transmissibles

En novembre 2013, le «Dialogue Politique nationale suisse de la santé» de la Confédération et des cantons a décidé d'élaborer une Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles d'ici la fin 2016. Depuis le printemps 2014, deux groupes de travail dessinent les grandes lignes de cette stratégie. Le premier groupe s'intéresse aux facteurs de risques ainsi qu'aux activités de prévention sur le plan national et cantonal. Il cherche également d'éventuelles synergies entre les stratégies qui existent déjà pour des maladies spécifiques. L'AT est représentée dans ce groupe par son président.

## Collaboration internationale

L'AT s'emploie également à entretenir des liens au-delà des frontières suisses. Elle est par exemple membre du European Network for Smoking and Tobacco Prevention (ENSP). Elle a aussi participé à la Conférence européenne sur le tabac ou la santé (EToH) à Istanbul en mars 2014, et à la conférence allemande sur le contrôle du tabagisme organisée par le Deutsches Krebsforschungszentrum (centre national allemand de recherche sur le cancer).

### Double fonction

En sa qualité d'organisation faitière comptant une soixantaine de membres, l'AT réunit la plupart des organisations cantonales et nationales, ainsi que de nombreuses institutions administratives qui s'engagent en faveur de la prévention du tabagisme. Des ligues de la santé de grande envergure comme la Ligue pulmonaire suisse et la Fondation Suisse de Cardiologie, des associations professionnelles comme la Fédération des médecins suisses FMH et des organisations régionales telles que le CIPRET-Vaud ou Züri rauchfrei travaillent au sein du comité. Cependant, l'AT est aussi une organisation spécialisée. Cette double fonction garantit une coordination optimale des diverses activités des membres dans le domaine de la prévention et du contrôle du tabagisme.



# Réglementation du commerce, du marché et de la consommation

6

**Renforcer la réglementation du tabac en Suisse nécessite un débat politique. Actuellement, celui-ci porte sur la nouvelle loi sur les produits du tabac.**

## Loi sur les produits du tabac

En se fondant sur l'argumentaire concernant les exigences relatives à la nouvelle loi sur les produits du tabac (adopté par le comité en 2013 déjà), l'office central a mis au point plusieurs documents et concepts à l'intention du groupe de travail Politique, parmi lesquels la prise de position transmise dans le cadre de la procédure de consultation. La prise de position a incité de nombreuses organisations partenaires, associations pour la protection des jeunes et des consommateurs et autres alliés à prendre part à la consultation et à demander notamment:

- que la publicité, la promotion et le parrainage en faveur des produits du tabac soient interdits de manière générale;
- que les produits soient conditionnés dans des emballages neutres;
- que les cigarettes électroniques, avec ou sans nicotine, soient considérées comme des produits du tabac;
- qu'un système de suivi et de traçabilité des produits commercialisés soit mis en place.

## Snus

En 2013, le conseiller national Lukas Reimann (UDC) et 115 cosignataires ont déposé une initiative parlementaire contre l'interdiction du commerce de snus en Suisse. Avec le soutien de polsan – Agence d'analyse et conseil politique, l'AT a fourni à l'avance des informations détaillées aux membres des Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique, dans un premier temps à celle du Conseil national puis à celle du Conseil des Etats, et a contacté plusieurs membres de chacune d'entre elles. A la mi-août 2014, la commission de la première chambre a approuvé l'initiative à



l'unanimité. En février 2015 en revanche, la commission du Conseil des Etats a maintenu l'interdiction du snus à 5 voix contre 3 et 3 abstentions; la majorité de la commission a refusé la vente de nouveaux produits du tabac dans l'intérêt de la santé publique.

La procédure de consultation concernant la loi sur les produits du tabac a aussi été l'occasion pour l'AT de souligner l'importance de l'interdiction du commerce et de la vente de snus et de produits du tabac à chiquer similaires pour préserver la santé de la population. L'avant-projet de loi du

## Les stratégies marketing pour les produits du tabac en Suisse

En 2014, le CIPRET-Vaud a publié en plusieurs étapes les résultats de l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac, en collaboration avec les Ligues de la santé, Addiction Suisse et le CIPRET Fribourg-Freiburg. L'objectif de cette démarche, justement entreprise dans la perspective des débats autour de la loi sur les produits du tabac, était de documenter toutes les formes de publicité, de promotion des ventes et de parrainage des multinationales du tabac existant en Suisse romande et d'en informer le grand public. Les rapports relatifs aux dix modules d'observation sont disponibles sur le site [www.observatoire-marketing-tabac.ch](http://www.observatoire-marketing-tabac.ch).

publique, dans un premier temps à celle du Conseil national puis à celle du Conseil des Etats, et a contacté plusieurs membres de chacune d'entre elles. A la mi-août 2014, la commission de la première chambre a approuvé l'initiative à

Conseil fédéral maintient donc l'interdiction de certains produits du tabac à usage oral tels que le snus, en vigueur en Suisse depuis 1995.

### Cigarettes électroniques

Lors de la consultation relative à la loi sur les produits du tabac, l'AT a préconisé une réglementation légale des cigarettes électroniques contenant de la nicotine, tout en proposant d'intégrer dans le texte de loi les cigarettes électroniques qui n'en contiennent pas. Le but est d'éviter que la publicité pour les cigarettes électroniques sans nicotine

ne fasse indirectement la promotion du tabagisme. Par ailleurs, l'AT a exigé que les cigarettes électroniques soient soumises à une réglementation tout aussi sévère que les produits du tabac.

En outre, dans le cadre du programme national d'arrêt du tabagisme, les informations à ce sujet ont aussi occupé une place importante lors des séminaires destinés aux professionnels de la santé d'Hospital Quit Support et de Vivre sans tabac, la question étant de savoir comment appréhender la question de la cigarette électronique pendant les consultations.

#### Groupe de travail Politique

Le travail politique de l'AT est financé par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie et Addiction Suisse. Ces quatre organisations ont fondé le groupe de travail Politique, interne à l'AT, et accompagnent les activités de l'AT dans le domaine de la prévention agissant sur le contexte sociopolitique.

Reto Wiesli est aussi membre de ce groupe. Avec son agence d'analyse et de conseil politique polsan Sàrl, il représente les intérêts de la prévention du tabagisme au Parlement fédéral, sur mandat de l'AT. Il aide aussi l'AT à suivre l'évolution politique en Suisse, ainsi qu'à élaborer des prises de position (p.ex. en cas de procédure de consultation).



# Programme national d'arrêt du tabagisme

8

**La nouvelle phase du programme national d'arrêt du tabagisme a débuté en juillet 2014 et s'achèvera fin 2017. La Ligue pulmonaire suisse s'engage désormais au sein de cette structure, aux côtés de l'AT, de la Ligue suisse contre le cancer et de la Fondation Suisse de Cardiologie. L'AT dirige le programme et gère plusieurs projets de désaccoutumance au tabac.**

## Projets destinés aux professionnels de la santé

Plusieurs projets s'adressent aux spécialistes du domaine médical (approche des multiplicateurs). Ils ont pour but d'intégrer au cadre médical les encouragements et conseils nécessaires au sevrage tabagique. Lorsque des raisons médicales sont invoquées pour inciter les fumeurs à cesser leur consommation, on constate 25 pour cent de tentatives de désaccoutumance de plus que lorsqu'il n'y a pas d'intervention médicale. Grâce aux cinq projets mis en place, le discours en faveur de l'arrêt du tabagisme devrait atteindre presque l'ensemble de la population fumeuse en Suisse.

### Vivre sans tabac

Le corps médical joue un rôle essentiel dans la désaccoutumance au tabac. Un médecin qui conseille brièvement d'arrêter le tabac dans le cadre d'un examen de routine permet déjà d'augmenter le nombre de fumeuses et de fumeurs qui abandonnent la cigarette. Dans la nouvelle phase du programme, l'accent n'est plus mis sur les cours de formation continue mais sur l'enseignement dispensé aux médecins-assistant(e)s durant leur semestre clinique.

### Tabagisme – engagement du cabinet dentaire

Ce projet vise en premier lieu l'institutionnalisation de l'intervention brève pour la désaccoutumance au tabac dans la formation et la formation continue de l'ensemble des professions de la médecine dentaire. Il propose également des cours aux dentistes exerçant déjà, ainsi qu'aux équipes des cabinets dentaires et aux éducatrices scolaires en hygiène

dentaire. De plus, des spécialistes travaillant sur ce projet sont régulièrement mis à contribution pour des formations dans les universités et les écoles d'hygiène dentaire.

### Pharmacie – vivre sans tabac

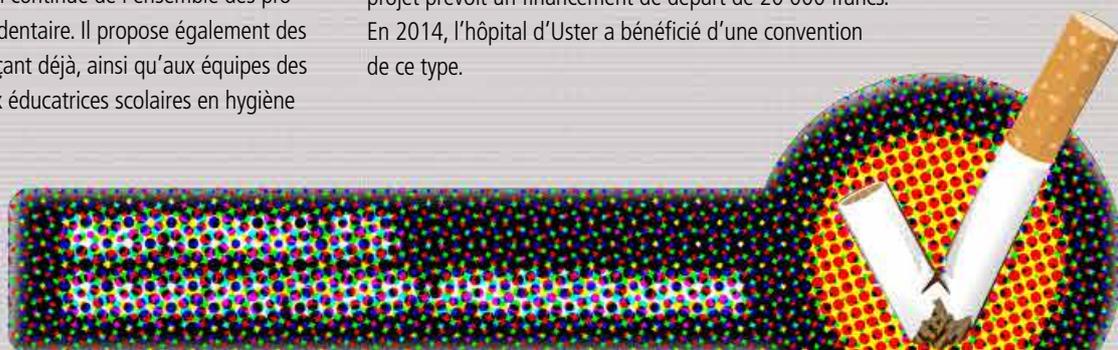
Les collaboratrices et collaborateurs des pharmacies doivent être en mesure de conseiller des médicaments aidant à la désaccoutumance et de parler aux clientes et aux clients du tabagisme de manière proactive, surtout lorsque les médicaments remis visent à soigner une maladie pour laquelle la consommation de tabac représente un facteur de risque. La désaccoutumance au tabac figure par conséquent dans le plan de formation des assistantes et assistants en pharmacie. Les pharmaciennes et pharmaciens abordent quant à eux ce thème dans le programme de formation continue FPH en pharmacie d'officine.

### Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques

Ce projet est centré sur la formation continue des professionnels de la santé (médecins et autres) qui s'occupent des diabétiques et des malades cardiovasculaires. Les médecins spécialistes assistent à de brefs exposés de sensibilisation et à des ateliers, la plupart du temps organisés pendant des séminaires. Les autres professionnels de la santé peuvent suivre un module d'un jour qui leur donne l'occasion de compléter leurs connaissances et d'exercer leurs compétences en communication en petits groupes.

### Hospital Quit Support

Ce projet est axé sur la mise en place de consultations fumeurs dans les hôpitaux suisses et sur la normalisation de la qualité des conseils en matière d'arrêt du tabagisme. Le réseau comprend actuellement une cinquantaine d'hôpitaux. Afin d'inciter les hôpitaux à prendre une part plus active dans les consultations en matière de sevrage tabagique, le projet prévoit un financement de départ de 20 000 francs. En 2014, l'hôpital d'Uster a bénéficié d'une convention de ce type.



## Projets destinés aux fumeuses et aux fumeurs

Plusieurs projets s'adressent directement aux intéressés (approche basée sur la population). Ces projets cherchent tous à améliorer l'impact de la prévention parmi les groupes de la population ayant une situation socio-économique défavorable.

### Journée stop-tabac

En 2016, le concours pour arrêter de fumer sera remplacé par la journée stop-tabac, complétée par un mois sans fumer. Ce double événement poursuit plusieurs objectifs:

- Motivation: les fumeuses et les fumeurs peuvent essayer de s'abstenir de fumer un seul jour.
- Arrêt du tabagisme: la journée stop-tabac est une bonne occasion d'arrêter de fumer définitivement.
- Stabilisation: les activités organisées dans le cadre de cette journée soutiennent les personnes qui ont arrêté de fumer récemment dans leur volonté de rester non-fumeur.

La journée stop-tabac est de plus en plus souvent intégrée aux projets du programme national d'arrêt du tabagisme. De plus, cet événement offre diverses possibilités de faire connaître au public les offres en matière de sevrage tabagique et d'aborder le thème de la désaccoutumance au tabac dans les médias.

### Concours pour arrêter de fumer

La dernière édition du concours pour arrêter de fumer a eu lieu en 2014, parallèlement à la Journée nationale sans tabac du 31 mai. A cette occasion, 3950 personnes se sont déclarées prêtes à renoncer au tabac durant un mois, ce qui leur a donné le droit de participer à un tirage au sort. Un prix de 5000 francs et dix prix de 500 francs étaient en jeu. Ce projet a été réalisé en étroite collaboration avec les organisations partenaires de la santé publique, notamment les centres de prévention et les différentes ligues œuvrant dans les cantons. Le concours pour arrêter de fumer a réussi à toucher un large public, moyennant un investissement minime. Les coûts annuels pouvaient ainsi atteindre entre 150 et 170 francs par personne. Plus de deux tiers des participantes et participants ont tenu bon durant le mois de pause; six mois plus tard, un tiers d'entre eux n'avaient toujours pas repris leur consommation.

### Arrêt du tabagisme chez la population turcophone

Le projet consiste à informer le public cible sur les thèmes du tabagisme, du tabagisme passif, du sevrage tabagique et de la prévention, lors de manifestations d'organisations autonomes et autres réunions. Le but est de sensibiliser

cette population aux dangers liés à la consommation de tabac et, d'autre part, de recruter des participants aux cours pour arrêter de fumer.

Deux membres du groupe cible (un homme et une femme) ayant une bonne connaissance de son mode de fonctionnement, de ses formes d'apprentissage et du contexte social et disposant d'un vaste réseau s'adressent aux fumeuses et aux fumeurs intéressés et dispensent les cours. Les solides rapports sociaux existant déjà entre les participants servent de ressources dans le processus d'arrêt du tabagisme. Ces cours se caractérisent par le quota important de participants qui tiennent bon (près de 100 pour cent) et par le taux élevé d'anciens fumeurs toujours abstinents au terme de la première année (entre 50 et 60 pour cent).

### Arrêt du tabagisme chez la population albanophone

Dès 2016, un projet de conseils en sevrage tabagique sera mis en place pour la population albanophone. L'approche de ce projet est la même que celle du précédent, destiné à la population turcophone, qui a démontré son efficacité: le travail se fonde sur les relations sociales et consiste à encadrer le public cible dans son milieu.

### Phase du programme 2014 - 2017

En juin 2014, le fonds de prévention du tabagisme a indiqué devoir réduire sa contribution financière au programme national d'arrêt du tabagisme. Par conséquent, la phase du programme s'étendant de juillet 2014 à la fin 2017 devra se contenter de ressources limitées. Le nouveau poste de direction opérationnelle du programme ne sera par exemple occupé qu'à partir de 2015, et deux projets (la nouvelle journée stop-tabac et les cours pour arrêter de fumer destinés aux albanophones) ne commenceront qu'en 2016.

Pour la première fois, une évaluation globale sera réalisée selon une nouvelle approche et couvrira l'ensemble du programme. Le programme national d'arrêt du tabagisme se compose d'une multitude de projets s'adressant la plupart du temps à des groupes restreints. Comme jusqu'ici, la première étape consistera à effectuer des évaluations distinctes. La nouveauté réside dans la seconde étape, qui définira l'importance de la contribution des différents projets dans un changement constaté au sein de la population.

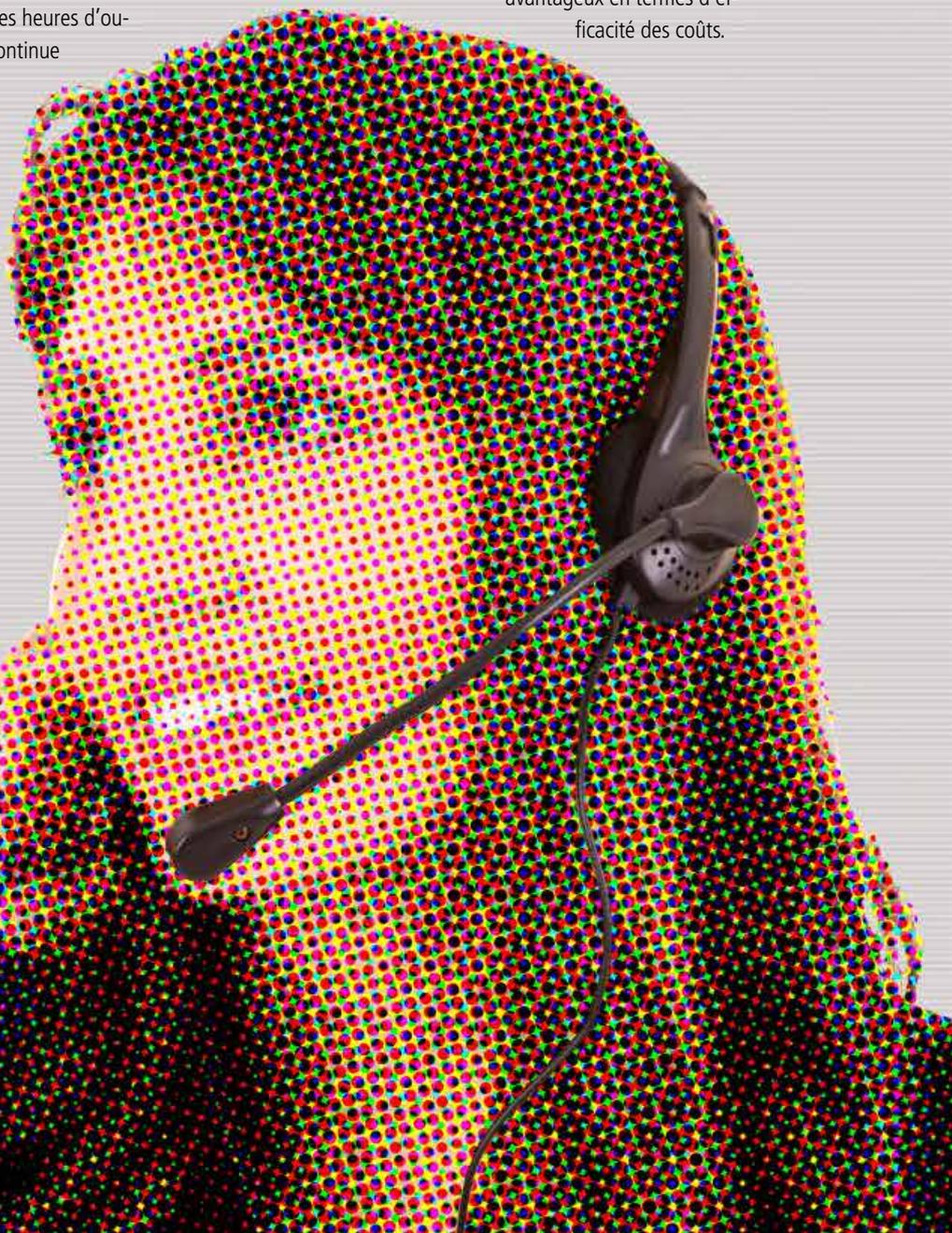
En outre, tandis que le programme suivait auparavant une progression historique (bottom up), il faudra dorénavant que la phase en cours bénéficie de davantage d'impulsions dans l'autre sens (top down). Ces changements permettront de mieux coordonner les différents projets, de mieux exploiter les synergies et de continuer à développer la gestion des connaissances.

Il existe des liens entre certains de nos projets et des projets d'organisations responsables du programme: c'est le cas, d'une part, entre le projet Pharmacie, la journée stop-tabac, les projets destinés aux migrants et la campagne Femme&Cœur de la Fondation Suisse de Cardiologie, et, d'autre part, entre les projets destinés aux migrants et le projet «Air sans fumée – enfants en bonne santé!» de la Ligue pulmonaire suisse.

Au début de l'été 2014, le fonds de prévention du tabagisme a mis en adjudication le service de consultation téléphonique en sevrage tabagique, selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé. Avec l'appui de l'AT, la Ligue suisse contre le cancer a relevé le défi et soumis une offre pour la direction de ce service de 2015 à 2022. Au début du mois de novembre 2015, la Ligue suisse contre le cancer a obtenu le mandat de poursuivre l'exploitation de la ligne stop-tabac. Il est prévu d'y adjoindre les services d'un centre d'appels externe pour étendre les heures d'ouverture. L'offre reste la même et l'AT continue

de seconder la Ligue suisse contre le cancer pour assurer la mise en œuvre de ce service.

Les avantages de la consultation téléphonique sont nombreux: c'est une prestation facile d'accès, indépendante du lieu de résidence des personnes intéressées. Les conseils sont personnalisés et sont d'une qualité extrêmement élevée. De plus, en comparaison avec des consultations en personne ou avec des cours en groupe, c'est le service le plus avantageux en termes d'efficacité des coûts.



Depuis 2000, l'AT organise le concours scolaire Expérience non-fumeur en étroite collaboration avec les centres cantonaux de prévention. Toute classe de la 6e à la 9e année (de la 8e à la 11e selon HarmoS) qui s'y inscrit s'engage à ne pas consommer de tabac sous quelque forme que ce soit (à fumer, à priser ou à mâcher) ni de cigarettes électroniques pendant six mois. Le fonds de prévention du tabagisme assure le financement du projet jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016.

Les classes parvenant à relever le défi participent à un tirage au sort mettant en jeu cent bons de voyage. Lorsque toute la classe s'abstient de consommer du tabac, la valeur des bons s'élève à 500 francs. Lorsqu'il reste quelques fumeuses ou fumeurs dans la classe (au maximum 10 pour cent), les bons à gagner sont de 250 francs.

Les évaluations d'Expérience non-fumeur démontrent que le concours a un effet significatif sur les connaissances et l'attitude des élèves. En outre, d'après les sondages du Monitoring sur le tabac Suisse, les élèves ayant participé à Expérience non-fumeur indiquent beaucoup plus souvent que les autres avoir abordé le thème du tabagisme à l'école à plusieurs reprises, et ce, même des années après leur participation. Le projet laisse donc une empreinte durable dans la mémoire des jeunes, susceptible d'induire plus tard des changements de comportement.

Depuis l'année scolaire 2010/2011, le nombre de classes et de jeunes participant au concours est toutefois en baisse. Cela n'a rien d'étonnant, tant le quotidien scolaire est entaché par d'autres problèmes à l'heure actuelle. Malgré tout, Expérience non-fumeur a réussi à mobiliser 15 pour cent du public cible pour l'année 2014/2015.

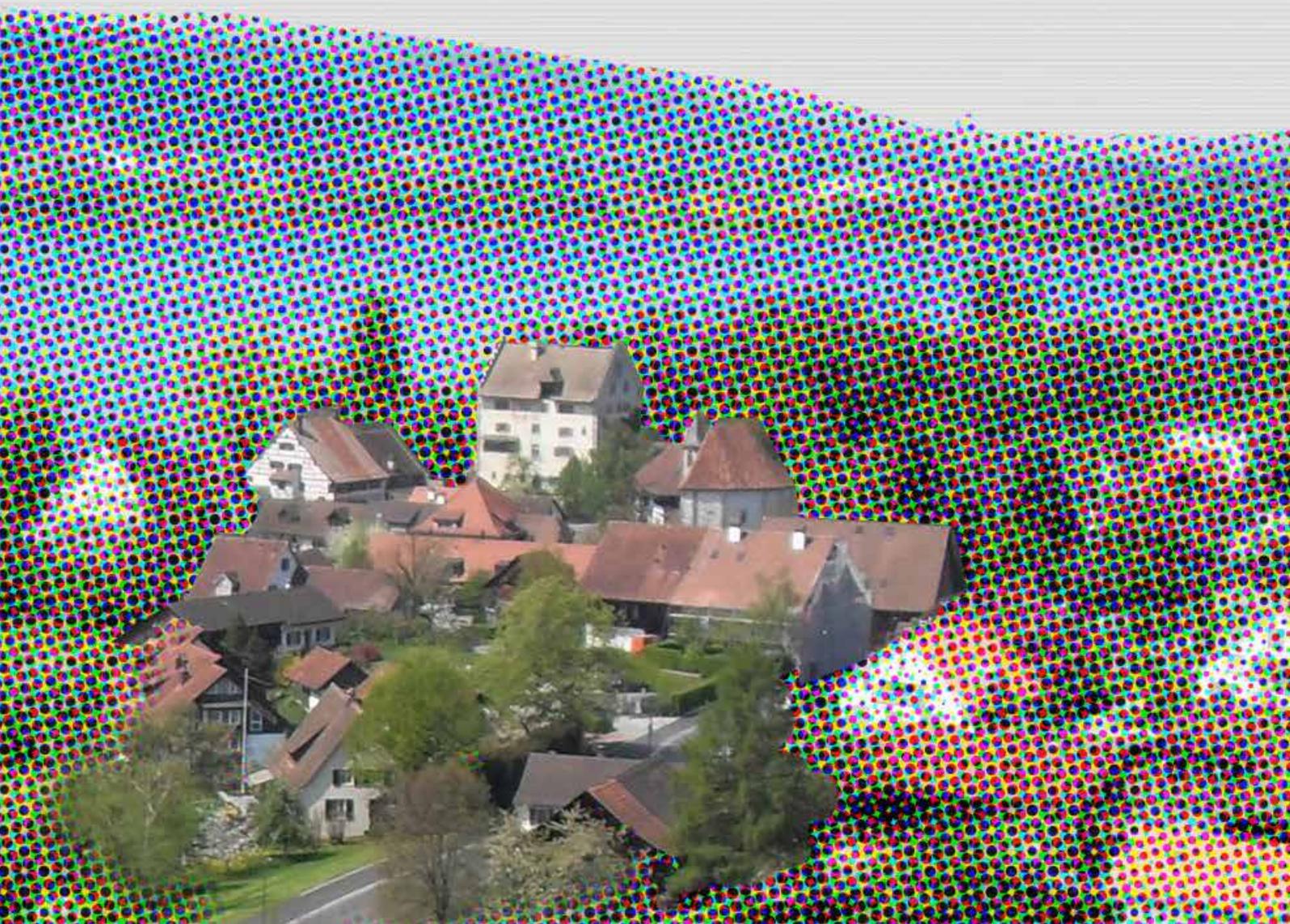


## **Les communes bougent! Un programme national pour une prévention cohérente 2012 - 2017**

Avec Addiction Suisse, l'AT participe à ce projet de Radix. En collaboration avec les communes et cantons intéressés, ce programme vise surtout une prévention sérieuse et axée sur les communes contre la consommation d'alcool et de tabac. Actuellement, les communes suivantes des cantons de Berne, Nidwald, Soleure et Zurich y prennent part: Rubigen BE, Beckenried NW, Stans NW, Biberist SO, Büren SO, Greifen-

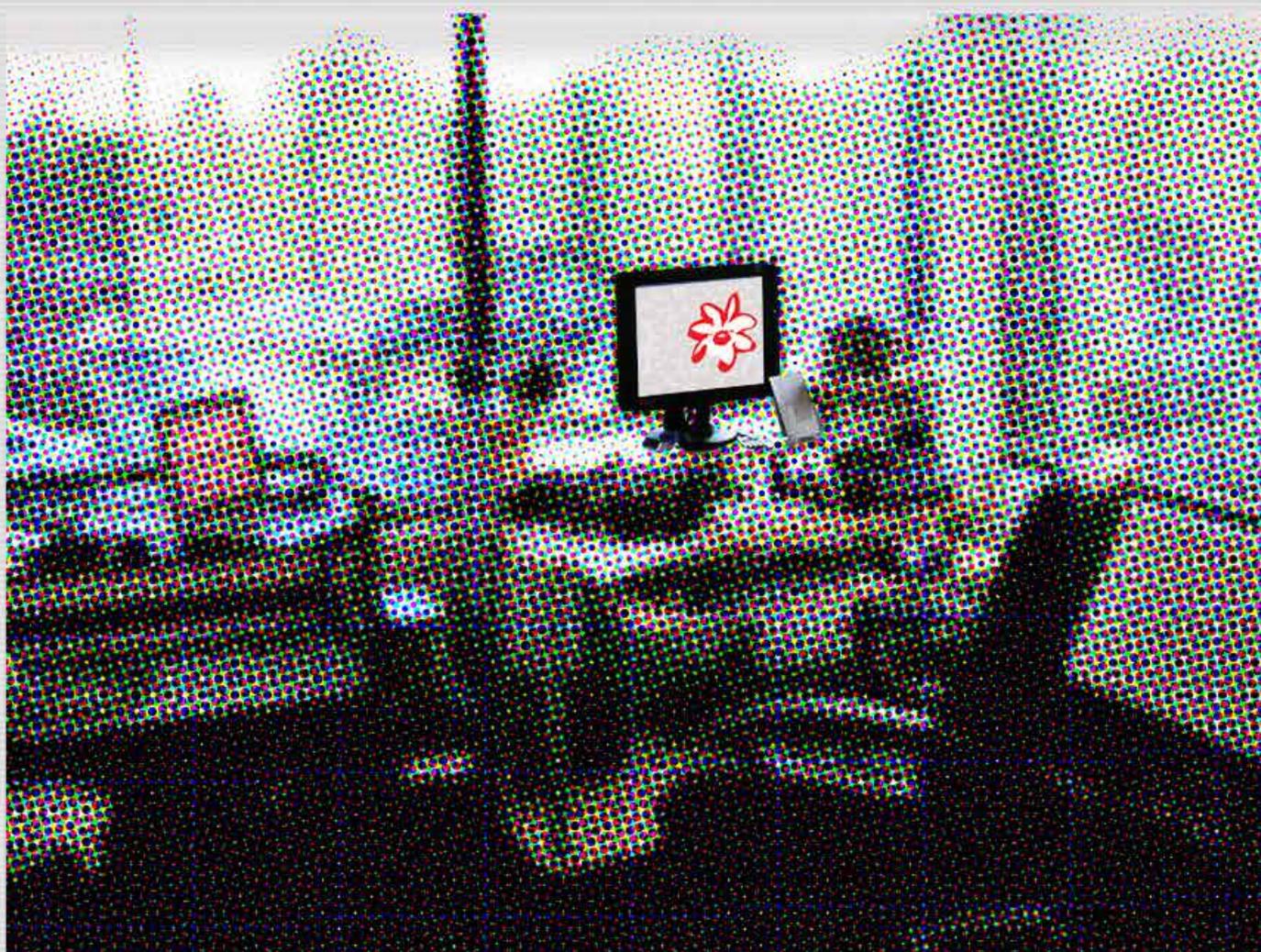
see ZH, Lindau ZH, Meilen ZH et Wiesendangen ZH. Les communes procèdent à une analyse de la situation et établissent un rapport définissant le contexte communal. Un plan de mesures communal est alors élaboré en se fondant sur les résultats de l'analyse, puis mis en œuvre.

Le programme est géré par Radix, avec le soutien financier du fonds de prévention du tabagisme et du Programme national alcool. En tant que membre de la Direction stratégique du programme, l'AT apporte ses conseils et son appui; au besoin, elle aide à la mise en œuvre en contribuant à la gestion des connaissances. Elle met également ses plateformes à disposition pour les informations relatives au programme.



En 2013, neuf personnes au total travaillaient à l'office central de l'AT. La direction et la collaboration scientifique dans le domaine de l'information et de la documentation occupaient toutes deux un poste à plein temps. La gestion de projets et l'administration totalisaient 400 pour cent d'équivalent plein-temps.

L'office central peut compter sur l'aide de spécialistes externes pour l'épauler dans sa tâche. Sans ces entreprises et prestataires indépendants, la petite organisation qu'est l'AT ne serait pas en mesure de fournir des services aussi variés.



## Comptes annuels 2014

Recettes	Budget 2014	Comptes 2014	Budget 2015
<b>1., 2. Contributions gestion des connaissances, coordination</b>			
Membres	10'000	7'900.00	8'000
Cantons	30'000	36'050.00	35'000
Gestion des connaissances	70'000	s. DL 3.	
Séminaire de l'AT			
<b>Sous-total 1. 2</b>	<b>110'000</b>	<b>43'950.00</b>	<b>43'000</b>
<b>3. Programme national d'arrêt du tabagisme</b>			
Direction, travail qualifié	385'000	202'226.00	250'000
Aides à la désaccoutumance		65'360.00	99'000
Concours pour arrêter de fumer	530'000	331'410.00	253'000
Vivre sans tabac	290'000	248'753.71	215'000
Tabagisme – Engagement du cabinet dentaire	195'000	135'249.07	122'000
Pharmacie – Vivre sans tabac	180'000	124'084.26	115'000
Hospital Quit Support	150'000	115'430.00	221'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	258'000	217'378.00	75'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	300'000	166'148.00	95'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	153'000		110'000
Diverses	40'000		
<b>Sous-total 3</b>	<b>2'481'000</b>	<b>1'606'039.04</b>	<b>1'555'000</b>
<b>4. Expérience non-fumeur</b>	<b>1'000'000</b>	<b>967'762.00</b>	<b>1'000'000</b>
<b>5. Divers</b>			
Ligne stop-tabac	70'000	115'521.71	70'000
Politique de la santé	95'000	91'000.00	90'000
Prestations pour des tiers	5'000	59'569.45	50'000
Vente de matériel	500	1'107.86	500
Intérêts	700	189.70	500
Séances, voyages	2'000	4'762.00	2'000
Divers	40'000	0.00	
Frais d'inscription conférence	7'000	7'315.00	20'000
<b>Sous-total 5</b>	<b>220'200</b>	<b>279'465.72</b>	<b>233'000</b>
<b>Total recettes</b>	<b>3'811'200</b>	<b>2'897'216.76</b>	<b>2'831'000</b>
<b>Dépenses</b>			
	<b>Budget 2014</b>	<b>Comptes 2014</b>	<b>Budget 2015</b>
<b>Salaires, infrastructure, formation</b>			
Salaires	690'000	603'931.45	677'000
AVS, AC etc.	66'000	51'589.95	58'000
Caisse de pension	53'000	48'829.30	53'000
Autres assurances pour le personnel	17'250	14'297.85	15'000
Formation	10'000	1'387.15	5'000
Dépenses diverses pour le personnel	20'000	1'769.94	5'000
<b>Total salaires</b>	<b>856'250</b>	<b>721'805.64</b>	<b>813'000</b>
<b>Infrastructure</b>			
Loyer assurances	45'000	43'302.08	43'000
Mobilier	3'000	307.33	3'000
Internet, ordinateur	93'000	88'891.03	93'000
Matériel de bureau	6'000	3'447.39	3'500
Postes	13'000	12'730.44	12'000
Copies	8'000	8'679.58	8'200
Consulting	15'000	2'955.47	3'000
<b>Total Infrastructure</b>	<b>183'000</b>	<b>160'313.32</b>	<b>165'700</b>
<b>Divers</b>			
Divers	5'000	7'239.69	5'000
Imprévus, provisions		40'000.00	
<b>Total divers</b>	<b>5'000</b>	<b>47'239.69</b>	<b>5'000</b>
<b>Total: salaires, infrastructure, formation</b>	<b>1'044'250</b>	<b>929'358.65</b>	<b>983'700</b>

Dépenses (suite)	Budget 2014	Comptes 2014	Budget 2015
<b>1. Gestion des connaissances</b>			
Généralités, Travail de projet	65'000	39'070.05	60'000
Monitoring (Argus, documentation)	45'000	30'955.76	30'000
Préparation d'informations pour utilisation en ligne et hors ligne	100'000	63'210.57	50'000
Distribution d'informations spécialisées, y compris aux médias	10'000	6'380.66	6'500
Conférence nationale 2011	40'000	36'631.10	40'000
<b>Sous-total 1</b>	<b>260'000</b>	<b>176'248.14</b>	<b>186'500</b>
<b>2. Coordination</b>			
Instances de l'AT	20'000	7'914.43	8'000
Travail politique	63'000	80'347.26	70'000
Mise en réseau	10'000	6'165.30	6'500
<b>Sous-total 2</b>	<b>93'000</b>	<b>94'426.99</b>	<b>84'500</b>
<b>3. Programme national d'arrêt du tabagisme</b>			
Direction, travail qualifié	149'100	66'027.00	94'500
Aides à la désaccoutumance	65'700	40'617.75	81'000
Concours pour arrêter de fumer	362'500	228'524.81	170'000
Vivre sans tabac	138'140	92'187.44	82'000
Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires	84'700	53'209.13	65'000
Pharmacie - vivre sans tabac	76'710	20'655.00	54'000
Hospital Quit Support	101'800	64'623.80	185'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	258'442	244'058.00	75'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	299'953	175'672.25	95'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	153'351		110'000
<b>Sous-total 3</b>	<b>1'690'396</b>	<b>985'575.18</b>	<b>1'011'500</b>
<b>4. Expérience non-fumeur</b>	<b>694'999</b>	<b>686'298.63</b>	<b>700'000</b>
<b>5. Divers</b>			
Ligue suisse contre le cancer (Ligne stop tabac, autres)	30'000	23'656.88	20'000
OFSP, enquête plateforme des partenaires			
<b>Sous-total 5</b>	<b>30'000</b>	<b>23'656.88</b>	<b>20'000</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>3'812'645</b>	<b>2'895'564.47</b>	<b>2'986'200</b>
<b>Différence avec les recettes</b>	<b>-1'445</b>	<b>1'652.29</b>	<b>-155'200</b>

## Bilan au 31.12.2014

Actifs	Passifs
<b>Actif circulant</b>	
CCP	62'847.37
Compte courant bancaire	565'457.77
Compte d'épargne garantie loyer	19'952.55
Impôts anticipés	52.76
Débiteurs	353'685.63
Actifs transitoires	640'472.00
<b>Total actif circulant</b>	<b>1'642'468.08</b>
Total actif circulant (Mobilier)	1.00
<b>Total actifs</b>	<b>1'642'469.08</b>
<b>Capital financier</b>	
Dettes résultant de livraisons et de prestations	253'007.21
TVA compte de paiement	455'296.83
Autres dettes (à court terme)	20'319.05
Provisions	380'000.00
<b>Capital emprunté</b>	<b>1'108'623.09</b>
Situation au 1.1.	532'193.70
Bénéfices	1'652.29
<b>Total Capital propre</b>	<b>533'845.99</b>
<b>Total passifs</b>	<b>1'642'469.08</b>